

GLOBAL CONTACT / GLOBAL REPORTING INITIATIVE

## COMMUNICATION ON PROGRESS

NOVEMBRE 2008

\*\*\*\*\*

**DROITS DE L'HOMME , MEILLEURES CONDITIONS DE TRAVAIL,  
LUTTE ANTI-CORRUPTION ET SAUVEGARDE DE L'ENVIRONNEMENT :  
UNE RESPONSABILITE CORPORATIVE DU COMPLEXE CHIMIQUE  
CAMEROUNAIS ( CCC) A DOUALA**

# SOMMAIRE

Résumé .....	3
La note du Président.....	3
Description des activités du CCC.....	4
Les droits de l’homme et la promotion sociale des travailleurs.....	4
Les conditions de travail et la protection environnementale au CCC.....	4
Lutte anti-corruption.....	5
Conclusions .....	6

## GLOBAL CONTACT/ GLOBAL REPORTING INITIATIVE

### COMMUNICATION ON PROGRESS

**DROITS DE L'HOMME , MEILLEURES CONDITIONS DE TRAVAIL,  
LUTTE ANTI-CORRUPTION ET SAUVEGARDE DE L'ENVIRONNEMENT : UNE  
RESPONSABILITE CORPORATIVE DU CCC**

#### RESUME

**MOTS ET EXPRESSIONS CLES :** Droits de l'homme, Droits des retraités, Syndicats, Corruption, Chaudières, Effluents, Pollution, Environnement, Eau de forage, Nappe phréatique.

Ce rapport périodique adressé à tous nos partenaires sociaux donne notre vision du monde du travail et des droits de l'homme dans des domaines bien définis.

Il résume la stratégie du CCC en fin 2008 dans sa promotion continue des droits des travailleurs dont les conditions doivent être évolutives. Le présent rapport développe également les principales actions menées ces 12 derniers mois dans la sauvegarde et la protection de l'environnement à CCC ; enfin il réitère la détermination de la hiérarchie de l'entreprise à combattre la corruption sous toutes ses formes.

Si en 2008 le travailleur du CCC est relativement plus éclairé qu'auparavant, il est également plus conscient de ses droits et de ses potentialités : ses droits que la hiérarchie accepte de discuter librement avec lui vont des conditions d'embauche aux conditions même de travail, d'assistance familiale , de promotion sociale , de libertés d'association ou alors des droits de retraités. Dans cette optique, l'entreprise fait sienne une politique d'amélioration du cadre de travail, un cadre indiscutablement beaucoup plus confortable , attrayant et sécurisant qu'auparavant ; il fait également sienne une politique d'acquisition de machines et équipements moins stressants sur le travailleur, moins bruyants et moins polluants.

Tout cela nous amène à une baisse du taux d'absentéisme de 10% environ. Un programme approprié de révision de certains équipements existants et d'acquisition de nouvelles machines a éliminé pratiquement toutes les fuites de vapeur et réduit la consommation d'eau de forage à 15% environ. La qualité des effluents liquides s'est améliorée et tant mieux pour la nappe phréatique.

Un mélange plus judicieux du combustible dans les chaudières combiné avec des révisions adéquates a également contribué à diminuer sensiblement les fumées polluantes des cheminées des chaudières.

En dernier ressort, la présente communication remet l'accent sur la détermination du CCC à lutter contre la corruption.

---

#### NOTE DU PRESIDENT

Une communication responsable aux partenaires concernés est nécessaire à un développement harmonieux de l'entreprise. C'est le but du présent rapport préparé suivant les recommandations du GRI 2002.

Ce rapport décrit les actions de notre entreprise pendant les 12 derniers mois . Il donne notre vision de la lutte contre la corruption et la protection de l'environnement. La protection des droits de l'homme et du travailleur du CCC décrits ici ont tout notre appui.

**M B FADIL**

**CEO**

## **1-DESCRIPTION DES ACTIVITES DU CCC**

Créé en 1944, le Complexe Chimique Camerounais est situé dans la zone industrielle de Bassa, à l'Est de la ville de Douala au Cameroun. Ce Complexe Agro-industriel qui exhibe une huilerie de transformation de graines oléagineuses végétales, une savonnerie, une unité de glycérine et une unité de détergents, s'étend sur 14 ha environ dans la ville de Douala.

Ces 12 derniers mois, l'accent a été mis à CCC sur la remise à niveau des structures de productions, l'optimisation des process pour minimiser les pertes et la pollution, la modernisation des équipements, la sauvegarde et la promotion de l'environnement, l'amélioration des conditions des travailleurs et la promotion de leurs droits.

## **2- LES DROITS DE L'HOMME, LA PROMOTION DES TRAVAILLEURS ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL**

L'homme étant le moteur essentiel de notre entreprise, la direction du CCC donne toutes les chances à ceux qui veulent y travailler de postuler. Fondée sur des critères transparents, rationnels et objectifs et n'acceptant aucun préjudice (sexe, religion ou autre) l'entrée au CCC permet d'adhérer librement à un des 3 syndicats professionnels qui canalisent l'expression et la volonté des travailleurs.

- L' USLC : Union des Syndicats Libres du Cameroun,
- Le CSAC : Confédération des Syndicats Autonomes du Cameroun,
- La CSTC : Confédération des Syndicats des Travailleurs du Cameroun.

Ces 3 syndicats continuent, comme par le passé à assurer ce dialogue permanent entre les travailleurs et la hiérarchie.

Ils forment le comité d'entreprise qui régit :

- La caisse de prêt qui est une assistance rapide pour les urgences financières des travailleurs.
- Le bon fonctionnement et la bonne tenue de l'infirmerie de l'entreprise
- Le suivi de la cantine de l'entreprise
- La campagne de santé publique que constitue la lutte multiforme contre beaucoup de maladies et pathologies épidémiologiques de l'heure : le SIDA ,le paludisme, etc.

Ce comité veille également au strict respect des bonnes, annobilisantes et sécurisantes conditions de travail / approvisionnement régulier et port des tenues de travail et de matériels de sécurité ( gants, chaussures, lunettes, etc.)

Grâce à ce comité une solution finale aux délicats problèmes des droits des retraités du CCC est pratiquement trouvée.

## **3- LES CONDITIONS DE TRAVAIL ET LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT AU CCC.**

Un grand programme de modernisation des équipements a vu le jour ces 12 derniers mois surtout dans la savonnerie. Cette modernisation a utilisé des travailleurs

professionnellement plus qualifiés. Elle a été suscitée par un souci de rendement, d'efficacité et de disponibilité de cette main d'œuvre plus qualifiée.

Ce faisant, ce programme a libéré beaucoup de travailleurs de certaines tâches fastidieuses et pénibles. L'installation de ces nouveaux équipements, la réfection totale des infrastructures (renforcement et rénovation des ateliers, sols carrelés innovés et non glissants, peintures attrayantes, toitures translucides) et l'amélioration des processus a rehaussé la motivation de nos travailleurs qui évoluent désormais dans un cadre de travail plus agréable, plus confortable et plus sécurisant.

Les nouvelles machines sont moins bruyantes et réclament moins d'énergie physique. Ces 12 derniers mois le taux d'absentéisme a diminué de plus de 10%.

Les équipements en place ont également été révisés : nous avons pu éliminer pratiquement toutes les fuites de vapeur de l'usine ; en recyclant nos eaux de process et éliminant les différentes fuites d'eau et de vapeur, la consommation d'eau de forage a été réduite de 15%.

En utilisant des fuels appropriés au lieu des huiles régénérées dans nos chaudières, nous avons non seulement augmenté notre rendement thermique, mais nous avons aussi baissé considérablement la pollution atmosphérique.

Cette tendance va s'accroître avec l'acquisition prochaine de chaudières beaucoup plus performantes et moins polluantes.

Le suivi d'impact mené par un bureau d'études environnementales de la place appuyé par le PNUD ( Programme des Nations Unies pour le Développement ) nous a amenés à :

- ❖ Continuer notre contrat de collecte régulière des déchets solides par la société spécialisée HYSACAM,
- ❖ Veiller à la campagne de sensibilisation des employés à la protection, et sauvegarde de leur milieu de travail ainsi qu'à la promotion, de la propreté et la non dégradation de l'environnement,
- ❖ Continuer à refuser de traiter avec des sociétés polluantes ou ne respectant pas les normes environnementales en cours.
- ❖ Sanctionner tout travailleurs commis délibérément et d'une façon répétitive à des activités polluantes ou dégradantes de l'environnement
- ❖ Maintenir une information permanente avec la population environnante pour trouver ensemble des solutions appropriées pour nos effluents.

#### **4- LUTTE ANTI -CORRUPTION**

A CCC nous continuons à penser que la corruption démotive, fait le lit de la médiocrité, dérègle des marchés et fausse les coûts et les prévisions.

Il est très intéressant de savoir que les pouvoirs publics Camerounais en sont arrivés à la même conclusion, eux qui ont déclenché une lutte anti-corruption tout azimut dans l'administration depuis 18 mois environ sous l'appellation « opération Epervier ».

Ici notre stratégie consiste à :

- ❖ Ne travailler qu'avec des sociétés en harmonie avec les administrations fiscales locales et internationales et bien introduites dans le système bancaire conventionnel qui est du reste notre support.
- ❖ Continuer à faire de notre credo et de la législation nationale anti-corruption le support didactique et opérationnel de tous nos préposés aux achats ou en contact avec les administrations concernées par ce fléau.
- ❖ Sanctionner tout travailleur reconnu coupable d'acte de corruption.

## 5 -CONCLUSIONS

La présente communication a résumé l'action de la Direction de l'entreprise CCC de Douala- Cameroun durant des 12 mois passés dans les domaines des droits de l'homme, de conditions de vie et de santé des travailleurs, des actions anti-pollution, de la sauvegarde de l'environnement et de la lutte anti-corruption.

Pour la sauvegarde des droits de l'homme, le très important rôle que jouent les 3 syndicats professionnels indépendants que sont l'USLC, le CSAC et de CSTC au sein du CCC a été démontré. Ce sont ces syndicats qui servent de courroie de transmission idéale et responsable entre les travailleurs et la hiérarchie de l'entreprise. Ils reflètent les aspirations légitimes des travailleurs qui y trouvent un cadre idéal d'expression.

Le comité d'entreprise qui est une émanation de ces trois syndicats veille à la sauvegarde de la santé du travailleur, et de son épanouissement : bon fonctionnement de l'infirmierie, de la cantine, de la caisse de prêts ; il s'active à garantir les droits sociaux des retraités. Dans le cadre des conditions de travail, l'entreprise a rendu les ateliers de travail plus attrayants et plus confortables. Des équipements moins stressants ont été installés et l'outil informatique plus disponible a facilité la communication et l'information. Il a été constaté une baisse notable d'absentéisme.

- Un programme de réhabilitation des équipements et un effort d'économie des ressources naturelles a permis de diminuer la consommation d'eau de forage de 15% environ
- ❖ Un meilleur entretien des brûleurs, l'utilisation d'un fuel de meilleure qualité et l'acquisition de nouvelles chaudières ont fait baisser la pollution atmosphérique d'une façon notable.
  - ❖ Un collecte systématique des effluents solides et le passage obligatoire des liquides dans un bac de décantation ont continué à améliorer notre programme de protection de l'environnement.
  - ❖ Enfin, la place de choix qui a été faite à la lutte anti-corruption il y a 2 ans demeure. Cette lutte cible les partenaires commerciaux, l'état et les employés de CCC.
  - ❖ Avec les partenaires commerciaux, seuls sont sollicitées les sociétés répertoriés dans le système bancaire connu et en règle avec les administration fiscales.
  - ❖ Le personnel de CCC rompu à l'outil informatique doit maîtriser parfaitement nos objectifs et se sentir toujours responsable dans les négociations avec les partenaires sociaux et l'Etat.